



Élections des représentants des Parents d'élèves au Conseil d'administration

publié le 11/10/2018

Les élections pour la désignation des représentants des parents d'élèves au Conseil d'administration se dérouleront en salle de réunion :

le vendredi 12 octobre 2018 de 12h30 à 16h30.

Vos enfants ont été destinataires du matériel de vote.

Nous attirons votre attention sur les points suivants :

- le vote par correspondance vous permet de participer à ce scrutin important sans vous déplacer et éviter ainsi l'abstention.
- le bulletin de vote et l'enveloppe bleue ne doivent comporter (*sous peine de nullité de vote*)
- **ni rature**
- **ni surcharge**
- **ni panachage**

En vous remerciant pour votre participation.

La Principale.



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.